

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : COUTUREAU Annie (co-présidente élue), GRAVAT Nicole.

Membres conseil de quartier : MIETTON Denis (co-président habitant), BARDON Jean-Bruno, BERTHOME Paul, BOURDEAU Michel, BRUNET Yvon, CHARTRON Christine, CHAUVET Alain, COLLET Geneviève, CUEILLE Joël, DORAY Philippe, DUPIN Valérie, ECOTIERE Nathalie, FENIOUX Michel, GALLO Dominique, GUILLEMOTEAU Philippe, IMBERT Anne-Marie, RANGEARD Aimée, RAVET Dorothee, UZANU Valérie.

Excusés : BARDON Maria, BERGERON Alain, LABORDERIE Gérard, coordinateur technique des quartiers, LEFEBVRE Jacqueline, RIZZI Geneviève, SIOHAN Yann.

Absents : BARE Bernard, CADOU Jacques, HARDOUIN DUPARC Mickaël, LOISEAU Bruno, NICOLAS André, POIRIER Monique, VILLANNEAU Laëtitia.

Agents municipaux : FAUCON Laurence, Chef du service Vie Participative; GABRIEL Bénédicte, Assistante des conseils de quartier.

Démission : REY Caroline, SABOURIN Janine.

Public : DELUMEAU Yvan (CSC Souché), 4 personnes et 2 journalistes.

Ouverture de la séance : 20h15

Annie COUTUREAU ouvre la séance, présente ses vœux à l'ensemble des personnes présentes au nom des co-présidents du conseil de quartier ainsi que des élus et accueille 3 nouveaux conseillers de quartier.

Annie COUTUREAU demande aux conseillers s'ils ont des questions à propos du relevé de conclusions de la réunion du 7 octobre, qui est approuvé à l'unanimité.

Annie COUTUREAU présente les nouveaux choix de la Ville en terme de dématérialisation et qui expliquent l'absence des dossiers papier distribués jusqu'à présent à chaque conseiller. La réalisation et projection d'un diaporama rend la réunion plus dynamique et engage les conseils de quartier dans une démarche de respect de l'environnement. Le relevé de conclusions contiendra l'ensemble des éléments projetés lors de la séance.

Enfin, il est précisé qu'il sera demandé une validation de l'horaire de démarrage des réunions de conseil de quartier à 20h à la fin de la séance.

Annie COUTUREAU annonce l'ordre du jour :

- 1/ Calendrier des Bureaux et Conseils du 1er semestre 2009
- 2/ Visite du quartier - Samedi 7 février - 9h > 12h
- 3/ Point sur les 4 commissions, réponses apportées par le Service Vie Participative
- 4/ Informations et questions diverses d'actualité

1/ Calendrier des Bureaux et Conseils du 1er semestre 2009

Denis MIETTON présente les dates des prochaines réunions qui auront lieu au Centre Socioculturel de Souché.

| Réunion | Date | Horaire |
|-------------------------------|------------------|----------------------------|
| Visite du quartier | Samedi 7 février | 9h > 12h rdv à 8h45 |
| Bureau | Mardi 17 mars | 18h30 |
| Conseil de quartier | Jeudi 16 avril | 20h |
| Bureau | Mardi 2 juin | 18h30 |
| Assemblée générale du Conseil | Mardi 23 juin | 20h |

Pour la visite de quartier, les membres recevront une invitation avec inscription prochainement.

2/ Visite du quartier - Samedi 7 février - 9h > 12h

La commission « Voirie » propose un itinéraire qui intègre à la fois les réalisations des derniers mandats, les sites sur lesquels des questions sont soulevées, les lieux indiqués par les autres commissions,...

Denis MIETTON donne la parole à Michel FENIOUX qui explicite le parcours proposé. Il s'agit d'un itinéraire habituel qui devrait permettre à tous les conseillers de quartier de se faire une idée plus précise de l'action du conseil de quartier sur Souché (réalisations, ce qu'il reste à faire). Michel FENIOUX précise qu'il serait intéressant que les conseillers présents à cette visite prennent des notes pour faire le relais des questions ou réflexions aux différentes commissions.

Les étapes sont les suivantes :

- 1- Départ du parking du stade de Souché
- 2- Espace du Fief Chapon (rue André Gide)
- 3- Gloriette de la Maison de Retraite des Avelines
- 4- Rue de la Mairie (passage sur le site de l'Espace du Lambon)
- 5- Carrefour Sableau / Aérodrome
- 6- Sécurité aux abords du collège
- 7- Pôle Sports

Il a été proposé et validé d'ajouter l'Aérodrome, site important pour le quartier. Un seul point manquera à cet itinéraire : le parking du cimetière, réalisation du conseil de quartier.

Un verre de l'amitié sera offert en fin de visite. Annie COUTUREAU revient sur la présence de Mme Le Maire lors de cet événement. En sachant que Mme Le Maire vient prochainement à Souché (le 23 janvier) pour présenter ses vœux, elle fera son possible pour venir saluer les conseillers sur l'itinéraire, mais ne peut garantir sa présence.

3/ Point sur les 4 commissions, réponses apportées par la municipalité

Rappel : tous les conseillers de quartier ont reçu les comptes-rendus de chaque commission et en ont pris connaissance, la suite du diaporama reprend donc les questions soulevées pour les soumettre à l'ensemble des membres et/ou y apporter des éléments de réponse.

* Petit rappel du fonctionnement des commissions présenté par Bénédicte GABRIEL :

- les commissions fonctionnent en autonomie (choix des dates, rédaction comptes-rendus,...)
- les comptes-rendus (qui feront apparaître les personnes présentes) sont à envoyer au service vie participative (à Bénédicte GABRIEL et Gérard LABORDERIE) qui les retransmettra à l'ensemble des membres.

1/ Commission Voirie - Espaces Publics

Des questions soulevées et éléments évoqués dans cette commission répondent aussi aux questionnements du groupe de travail « Sécurité aux abords des établissements scolaires » :

- **Elagages : Demande d'élagage chez de nombreux propriétaires privés**

La Police municipale a été prévenue pour l'ensemble des rues précisées dans les comptes-rendus des commissions.

- **Rue de Souché : Demande du réaménagement complet de la rue (en intégrant au projet la rue de l'Aérodrome)**

Annie COUTUREAU explique que cette rue constitue une voie « multi-structurante » (voie de liaison) pour le quartier, ce qui rend son réaménagement très complexe.

Les membres du conseil reviennent sur les dernières demandes effectuées par le conseil de quartier en 2007 :

- Lors de la dernière réunion de décembre 2007, il avait été voté une enveloppe par les membres pour faire intervenir un cabinet d'études privé sur la réalisation d'une étude de faisabilité. Cette étude a-t-elle été commandée ?

Laurence FAUCON indique qu'aucune étude n'a été commandée depuis la demande.

- Un comptage des véhicules a été effectué entre septembre et octobre 2007. Le conseil de quartier pourrait-il obtenir les résultats de ce comptage ?

Annie COUTUREAU précise que courant février-début mars (avant le vote primitif du budget fin mars), la direction des espaces publics prévoit une réunion de présentation de la programmation des travaux prévus dans chaque quartier pour l'année 2009. Il serait judicieux de contacter ces services afin de voir avec eux ce qui peut être envisagé sur la rue de Souché en 2009.

Le conseil de quartier décide d'émettre une fiche de proximité pour avoir une réponse à l'ensemble de ces demandes.

- **Gymnase et collège - rue Chiron Courtinet : Projet de désenclavement du gymnase de Souché**

Fin novembre dernier, lors du bureau de préparation du conseil de quartier, le service Vie Participative avait indiqué que l'échange était en cours. Le projet consiste à effectuer un échange entre le Conseil Général des Deux-Sèvres et la Ville des 2 parcelles qui entourent le collège, afin que la Ville récupère le terrain qui permettra d'aménager un parking et un réel accès pompiers au gymnase. Cet échange permet au collège d'aménager un parking pour les voitures des enseignants et un accès direct et plus sécurisé des véhicules de livraison au lieu de restauration, sans passer par l'Ecole maternelle Mermoz.

Aujourd'hui, il semble que le projet est en attente de validation du Conseil d'administration du Collège Gérard Philipe, où le chef d'établissement a émis un avis défavorable sur le principe.

Les rencontres entre le Conseil Général des Deux-Sèvres et la Ville pour la finalisation de l'acte de cession (à titre gratuit) a fait ressortir les inquiétudes de la principale du collège et les représentants du Conseil Général y accordent un grand intérêt.

Le service patrimoine propose d'organiser une réunion entre le chef d'établissement du collège, les représentants du Conseil Général, de la Ville et d'y inviter 2 ou 3 personnes de la commission « Sécurité aux abords des établissements scolaires ». Le service Vie Participative informera les référents de cette commission des dates proposées.

- **Fief Chapon - rue André Gide : Où en est le projet d'aménagement ?**

Ce projet était prévu en 3 phases de travaux, les 2 premières (aménagement d'une aire de jeux derrière l'immeuble et d'un espace extérieur) ont été réalisées.

La 3^{ème} phase (aménagement d'un parking sur la gauche de la barre d'immeuble) qui est plus légère d'un point de vue financier et en terme de durée de chantier, est programmée dans le 1^{er} semestre 2009.

- **Abords du groupe scolaire E. Proust**

La commission a relevé des problèmes de positionnement des bateaux par rapport aux passages piétons, devant l'école. Il suffirait de déplacer le passage piéton de quelques mètres sur la droite.

Il est demandé d'implanter un passage piéton devant le 21 rue Chardavoine, étant donné qu'il n'y en a aucun à cet endroit, pour sécuriser la traversée aux abords de l'école.

Les commissions Espaces publics - Voirie et Sécurité aux abords des écoles effectuent la demande de rendre plus visible la matérialisation de la zone à 30km/h devant l'Ecole E. Proust : dégager et/ou remettre les panneaux de signalétique, marquage au sol par le biais de bandes ou autres...

Le conseil de quartier décide de rédiger une fiche de proximité pour l'ensemble de ces demandes.

- **Rond point - rue Jean Giraudoux : Demande de construire en dur le rond point toujours en expérimentation**

Le service des Espaces publics a été prévenu, il s'agit d'une intervention de la régie qui devrait pouvoir être réalisée dans les meilleurs délais.

Il s'agira d'un rond point franchissable, implanté pour faire ralentir les automobilistes.

- **Foyer Logement La Coudraie - r. de la Coudraie : Demande de marquage des places**

Ce parking appartient au Foyer logement, il s'agit donc d'une parcelle privée.

- **Secteur rue des Ors**

1/ Il est demandé de changer la végétation rue des Ors, à l'endroit où le cheminement piéton se situe entre ces plantes et les magasins. Cette végétation gêne la circulation des piétons.

2/ Le positionnement d'un nouveau stop et d'un panneau sens interdit rue des Ors ont fait l'objet de nombreuses remarques :

- donner la priorité à l'entrée sur un lotissement n'est pas logique, surtout que ce lotissement n'est qu'en voie de construction,...
- Certains conseillers, riverains de la rue des Ors expliquent que le problème de vitesse est constaté plus bas dans la rue et que casser la vitesse n'est plus nécessaire à cet endroit.
- Pourquoi ne pas implanter un cédez-le passage plutôt qu'un stop ?

Annie COUTUREAU explique que l'implantation de ce stop a été décidée pour casser la vitesse dans la rue des Ors. Cette nouvelle signalétique peut tout à fait évoluer, elle n'a pas de caractère définitif. Laurence FAUCON précise que la rue qui desservira le lotissement (future rue Lucie Aubrac) sera une voie publique.

3/ La rue des Ors à partir du croisement avec la rue de Lesseps présente un réel problème de sécurité. Le conseil de quartier demande de reprofiler complètement cette partie de la rue des Ors, en y intégrant un aménagement pour le cheminement piéton (actuellement inexistant).

4/ Il est demandé de mettre en place une signalétique claire pour faciliter les trajets des livreurs dans le secteur des rues Fief d'Amourettes, de Lesseps, Ors.

Laurence FAUCON indique que la signalétique du secteur relève des compétences de la CAN.

Pour l'ensemble de ces points soulevés, le conseil de quartier décide de rédiger une fiche de proximité.

- **Rue du Fief d'Amourettes : avancer le stop pour une meilleure visibilité sur la rue de Lesseps.**

La demande a été réalisée.

- **Rue Vivaldi : demande d'aménagement de la rue**

La rue Vivaldi est un dossier ancien, qui a fait l'objet de plusieurs réunions publiques, sur site avec les riverains...

Il est proposé aux conseillers, étant donné que la demande n'émane pas des riverains, que le dossier soit mis de côté et relancé si la commission ou les membres du conseil de quartier sont sollicités par les riverains. Les membres du conseil acceptent cette proposition.

- **Rue du Vigneau :**

1/ Il est demandé via la rédaction d'une fiche de proximité l'implantation d'un passage piéton en haut de la rue du Vigneau.

2/ Il a été constaté un problème d'écoulement des eaux pluviales sur le secteur du rond point Vigneau - Turgot - JF Cail.

Un conseiller précise qu'un bassin d'orage, au-dessus de cette zone est sur le point d'être mis en service, peut-être sera-t-il la solution à ce problème d'écoulement.

Le service Vie Participative informe les services concernés pour voir ce qui peut être réalisé.

- **Rue Jean-François Cail : demande d'implantation d'un passage piéton au rond point (devant la Redoute / Ex-Gauvin)**

Les conseillers précisent que sur cette rue, il y a un trottoir d'un côté et pas de l'autre.

- **Rue Couzinet : Demande d'aménagement des trottoirs**

Après avoir réalisé une vérification sur place, le Service Vie Participative indique que cette rue est praticable, dotée de vrais cheminements pour les piétons.

Les conseillers précisent qu'il s'agit en fait d'un problème de stationnement des camions qui effectuent leur déchargement sur le trottoir, notamment devant les concessions automobiles qui utilisent les parkings pour exposer les modèles.

Le service Vie Participative doit voir avec les services de la CAN pour régler ce problème.

- **Rue des Colombes :**

1/ Demande d'implantation d'un arrêt-minute devant la boulangerie

Les conseillers décident de rédiger une fiche de proximité pour matérialiser cet arrêt, qui est déjà un stationnement d'usage pour les clients de la boulangerie.

2/ En haut de la rue des Colombes, il est demandé de revoir le positionnement des plots pour le passage des bus et des tracteurs.

Les conseillers riverains de ce secteur précisent que l'implantation de ces plots a permis une réduction significative de la vitesse et empêche le stationnement sauvage sur ce carrefour. Un plot a été supprimé, ce n'est pas la peine de le remettre, sa suppression permet un meilleur passage.

Le service Vie Participative précise également que cette rue n'est pas un passage de lignes régulières de bus (utilisée seulement lors de déviations).

- **Rue du Sableau :**

1/ Demande de sécurisation du cheminement piéton

Les conseillers décident de rédiger une fiche de proximité pour l'implantation de plots flexibles sur la montée de la rue à gauche (la ligne blanche ne suffit pas).

Il est également précisé qu'en haut de la rue le trottoir est peu praticable. Il est demandé par le service Vie Participative à la commission voirie de préciser le lieu et la demande.

2/ Problème de sécurité et d'accessibilité au niveau de l'Eglise

Le projet d'aménagement et de mise en accessibilité a déjà fait l'objet de plusieurs réunions, rencontres sur site. Annie COUTUREAU propose de relancer le dossier avec les membres de la commission espaces publics. M. PACREAU, représentant du diocèse, présent à la réunion réaffirme le désir de faire avancer le projet.

Concernant le traitement des dossiers voirie et espaces publics, il est ressorti que plusieurs demandes ont été mal interprétées par le service Vie Participative, les conseillers membres des commissions « voirie » et « sécurité aux abords des écoles » se disent tout à fait disposés à accompagner les agents sur le terrain pour expliciter les informations et les demandes contenues dans les comptes-rendus.

2/ Groupe de travail « Sécurité et circulation aux abords des établissements scolaires » (V. UZANU)

Les autres dossiers évoqués, qui n'ont pas été traités avec la commission « Voirie » :

- Groupe scolaire Jean Mermoz :

1/ Réaménagement avec un nouvel agencement des trottoirs de la rue de l'Aérodrome aux abords des 2 écoles.

2/ Interdiction de l'accès aux véhicules de livraison aux heures d'entrée et sortie des écoles.

3/ Implantation place handicapés ou stationnement d'urgence devant les 2 écoles.

Sur l'ensemble de ces points, il s'agit d'un problème de sécurité aux abords des écoles qui est soulevé par le conseil. La réflexion sur le réaménagement global de la rue de Souché doit également intégrer la rue de l'Aérodrome avec une priorité d'aménagement sur le secteur des écoles.

Certains anciens conseillers rappellent également que l'aménagement du parking du stade avait pour objectif de permettre aux parents de stationner pendant les temps d'entrée et de sortie des écoles.

Laurence FAUCON précise qu'il existe des aménagements devant les écoles qui avaient été décidés par les conseils de quartier précédents et demande s'il y a des réflexions menées au sein des écoles avec les fédérations de parents d'élèves pour la mise en place d'un Pédibus.

Les conseillers expliquent qu'aucun adulte ne se sent capable d'assurer un cheminement piéton avec plusieurs enfants sur un secteur si peu sécurisé, ce qui remet pour le moment en cause le Pédibus ; les trottoirs sont trop étroits ou inexistant, la circulation est dense...

4/ Mettre en place un accès piétons direct du bourg de Souché en passant par le chemin du 3^e Millénaire vers les écoles.

Le Service Vie Participative indique que ce projet doit être travaillé par la commission pour faire des propositions de signalétique,... pour le prochain conseil.

- Ecole Edmond Proust :

1/ Existence de chenilles processionnaires dans un conifère de la cour : mercredi 21 janvier, une équipe des Espaces Verts de la Ville se rend sur place, avec une nacelle pour couper les nids de processionnaires.

2/ Flaque d'eau à l'entrée de l'école : la cellule des bâtiments scolaires est prévenue et doit intervenir très prochainement.

3/ Commissions « Environnement » (V. DUPIN)

- Chemin du 3^{ème} Millénaire et Lambon :

Les conseillers évoquent un problème d'entretien général du chemin du 3^{ème} Millénaire et de nombreux chemins (déchets sauvages) : roches, Luce, Rochettes, Marzelle,...

Il existe même des sites utilisés comme dépôt d'encombrants.

Annie COUTUREAU indique que le Service des Espaces Verts, le service Proximité et le service de la Voirie (réparation du pont chemin des chasseurs) ont été informés et vont intervenir prochainement.

- **Jardin des Petits fruits : Les conseillers demandent où en est ce projet.**

Le bureau d'études des espaces verts de la Ville indique qu'il s'agit d'un dossier qui n'a pas dépassé le stade d'esquisse lorsqu'il a été initié en 2006. Il n'est pas inscrit au budget 2009 et pas non plus planifié au plan de charge du bureau d'études.

- **Rue de la Poste : Véhicules épaves sur le site d'un ancien garage**

Annie COUTUREAU indique qu'il s'agit d'une parcelle privée. Par le biais de Nicole GRAVAT, le service Vie Participative va prendre contact avec la DRIRE.

- **Usine d'incinération : Les conseillers s'interrogent sur le devenir de ce bâtiment.**

Annie COUTUREAU explique que l'usine est fermée depuis 1996, seule une partie est utilisée pour les déchets ménagers, dans un souci de continuité de service public. En 2009, une étude va être réalisée pour s'orienter vers une destruction partielle.

- **Granges Verrines : Il manque une borne incendie dans ce secteur.**

Le Syndicat des Eaux du Vivier est informé et se renseigne sur les possibilités d'utiliser l'existant aux alentours ; le cas échéant, il sera installé une bache (un bassin).

- **Les questions de nuisances**

Il s'agit de questions difficiles à traiter (nuisances sonores, affichage sauvage, tags, ...) étant donné qu'il faudrait agir sur le comportement des individus.

Concernant le problème de nuisances sonores liées aux activités de l'aéroclub, un conseiller indique qu'il existe une réglementation qui oblige les avions qui tractent les planeurs à installer des silencieux. Le service Vie Participative va se renseigner sur ces données.

4/Commission « Culture et animation » (Ph GUILLEMOTEAU)

- **Le bâtiment de l'ex-Mairie**

Annie COUTUREAU indique que ce bâtiment ne peut pas être utilisé pour des raisons de salubrité, de vétusté et d'accessibilité. Il fait partie des bâtiments appartenant à la municipalité qui pourraient être démolis.

Les conseillers de quartier rappellent que pour de nombreux Souchéens, il s'agit du lieu symbolique (où ils se sont mariés,...) et donc difficile à détruire, c'est le patrimoine de Souché.

L'idée de proposer une démolition et d'y aménager un espace public (place, aménagement de la berge du Lambon,...) est lancée. Depuis cette réunion, il a été vérifié auprès du service Patrimoine bâti la viabilité d'un tel projet ; cela serait envisageable.

- **L'Espace du Lambon**

Cet espace est actuellement occupé par la bibliothèque et la mairie annexe. Une partie de la grande salle partiellement occupée par la bibliothèque est utilisée actuellement comme lieu de stockage de la Ludothèque des Brizeaux pendant la période des travaux.

Ce lieu a toujours posé un problème d'accessibilité et de stationnement à ses abords.

Les responsables du Centre socioculturel de Souché sont disposés à travailler sur un projet, cependant leur dernière visite sur le lieu a déclenché un « mini-séisme » vis-à-vis des personnes qui occupent le lieu.

Les membres de la commission Culture souhaitent disposer de données concrètes sur le lieu (taille, type d'Etablissement recevant du public, plans,...) pour lancer la réflexion sur des idées possibles d'utilisation. Le service Vie Participative s'engage à fournir ces informations dans les plus brefs délais.

Laurence FAUCON indique qu'il est important de lancer un projet dans une logique de culture partagée ; la première étape consiste à visiter le lieu en présence de Nicolas MARJAULT, élu à la culture, en ayant prévenu les personnes qui travaillent sur le site et en indiquant que cette visite se fait à l'initiative des membres de la commission Culture du conseil de quartier.

Il est impératif que la réflexion d'utilisation de ce lieu se fasse en association avec la CAN.

4/ Informations et questions diverses d'actualité

Denis MIETTON propose de fixer les prochaines réunions des 4 commissions :

- Sécurité aux abords des écoles : mardi 10 février, 20h
- Culture : lundi 9 mars, 20h
 - + Visite de l'Espace du Lambon avec N. MARJAULT : mardi 10 février à 13h45
- Environnement : Mardi 10 mars, 20h
- Espaces publics - Voirie : Jeudi 12 mars, 20h

Les commissions se réuniront au Centre socioculturel de Souché (en salle Cheminée).

En fin de réunion, l'horaire de début des conseils de quartier a été validé à 20h.

La séance est levée à 22h50.